

## COMPTES RENDUS DE RÉUNION

Compte rendu de la réunion :	Concertation régionale Louvain		
Date de la réunion	31-01-20		
Réf. :	Meeting minutes - draft		
Compte rendu rédigé par :	Nele Declercq	Le :	31-01-20

<b>Entreprise/Organisation :</b>	<b>Nom :</b>	<b>Présents</b>
AGD&A	Sophany Ramaen	X
AGD&A	Bart Engels	Excusé
AGD&A	Bart Vleugels	X
AGD&A	Sandy De Prins	X
AGD&A	Karolien Landsheer	Excusé
AGD&A	Patrick Jodlowski	X
AGD&A	Dorothy Cardoen	Excusé
AGD&A	Sven Spreutels	X
AGD&A	Godelieve Hendrickx	X
ACB	Geert Keirens	Excusé
ACB	Jan Deklerck	X
APP	Bart Rosseels	X
Bcube	Johan Rossiers	X
Brussels Airport	Marc Bogaerts	Excusé
WFS	Stijn Op de Beeck	X
Swissport Cargo Services	Luc Goethals	X
Brussels Airport Company	Nathan De Valck	Excusé
Panalpina-Adelantex	Erik Huenaerts	X
DB Schenker	Yves Alderson	X
DHL Aviation	Gerrit De Sterck	Excusé
DHL Global Forwarding	Frederik Verdickt	X
ACB - Président	Peter Goossens	X
Aviapartner	Marc Verstraeten	X
BDP international	Ronald Baes	X
Forwarder Cluster	Danny Proost	X
MSE	Pascal Vanneste	Absent
Nippon Expres	Veerle Gijsemans	X
Landmark Global	Peter Smet	Absent
Forwarder Cluster	Dirk Coppens	Absent
Crossroad Communications	Bjorn Bollingh	Absent
dnata	Paul Van Den Bulck	Excusé
dnata	Benny Liekens	X
dnata	Rosmin Kaneza	X
dnata	Stef Van Binst	X

**Prochaines réunions :**

- **ACB Comité de pilotage Douane : 28/02 10 h-12 h MR 2**
- **Concertation régionale : 27/03 10 h-12 h MR 1**

---

## 1. Introduction

La présente réunion vise à faire le point sur l'ECS et les points d'action déjà définis, ainsi qu'à traiter les nouveaux points inscrits à l'ordre du jour.

### Ordre du jour

- Sortie de marchandises
- ECS
  - Application de la Douane
  - **Briefing dnata**
  - Phase II de l'ECS
  - Procédure d'urgence
- **Réunion de stratégie de la Douane**
  - **Document de vision**
  - **BRUcargo stages d'immersion**
  - **BRUcargo Customs Day**
  - **BRUcargo Newsletter Customs Column**
- Commerce électronique BE-Gate : Procédure IST
- BREXIT
- AOB

---

## 2. Points d'action

### Sortie de marchandises

#### ECS - Export Control System

##### Application Douane



En ce qui concerne le couplage volontaire, temporaire et complémentaire avec BRUcloud pour un apurement accéléré des déclarations d'exportation, 37 couplages sont pleinement opérationnels.

En décembre 2019, l'application douanière a traité pas moins de 65% du flux total des déclarations à l'exportation à Brussels Airport.

Les entreprises qui obtiennent un score inférieur à la moyenne ou qui ont un grand pourcentage de « late matches »/« no matches », reçoivent une analyse. Dans ce document, elles retrouveront une version détaillée de ce qui s'est mal passé dans une période donnée.

Depuis octobre, le pourcentage de messages concordants a fortement diminué. La cause de l'augmentation des « not matches » est due à un changement dans le format des données, à la suite duquel les données ont été erronément liées dans l'application BRUcloud.

La douane demande à être tenue informée à l'avenir en cas de baisse significative des messages concordants et des causes possibles. Ces informations peuvent également éviter un surplus de travail pour la Douane.

## **Phase II**

- Message 7 : OK, coordination avec les opérateurs pour une phase de test
  - Les données de vol sont transmises facilement
  - Les données de camionnage ne sont pas transmises facilement car elles ne sont pas planifiées de façon permanente
- 1. Période de test message 7 avec un groupe limité
- 2. Définition de l'interprétation
- Notification 12 :
  - Calendrier : Planification des délais Nallian

## **Procédure d'urgence ECS**

La procédure d'urgence ECS continuera à être développée en collaboration avec le projet VIL : « Gateway to Government » : les « AS IS flows » sont finalisés, la procédure « TO BE » fait l'objet d'une discussion.

## **3. Réunion de stratégie de la Douane**

Le 06.12, ACB a organisé une réunion de stratégie durant laquelle les membres du comité de pilotage et la douane ont eu la possibilité d'avancer des idées concernant le document de vision.

Durant la réunion, l'accent a été mis sur la transparence, le partage des données et les nouveaux sets de données nécessaires pour ICS 2.0

## **Document de vision**

Le document de vision 2019 décrit comment l'AGD&A souhaite collaborer avec les systèmes portuaires(aériens) pour créer une plateforme de partage de données.

Ce que l'AGD&A veut exactement traiter est réparti en deux groupes :

- Obligations légales
- Mission

L'AGD&A souhaite coopérer avec la communauté portuaire(aérienne) pour le développement des obligations légales. De plus amples informations sont disponibles sur le site suivant : [https://www.nafora.be/sites/default/files/news/Visiedocument\\_Community%20Systems\\_v.2.00.pdf](https://www.nafora.be/sites/default/files/news/Visiedocument_Community%20Systems_v.2.00.pdf)

La mission de l'AGD&A a deux objectifs :

- la promotion des activités économiques légitimes
- l'accroissement de la compétitivité des entreprises européennes grâce à des méthodes de travail modernes soutenues par un environnement douanier électronique facilement accessible.

Avec la plateforme, l'AGD&A souhaite réduire leur connectivité et leur complexité et travailler de manière prospective. C'est pourquoi elle compte sur les efforts des ports(aériens) pour construire une plateforme. En contrepartie, l'AGD&A donnera accès aux données douanières nécessaires au fonctionnement des applications.

Les communautés portuaires (aériennes) peuvent proposer des idées d'applications qui peuvent jouer un rôle facilitateur dans la chaîne logistique et pour lesquelles des données AGD&A sont requises.

En tant que Cargo Community, nous avons la possibilité de préparer l'arrivée de la Plateforme douanière commune. Cela nécessite l'engagement et la coopération de chaque partie à BRUcargo.

Le rapport de la « Réunion de stratégie douanière 2020 » qui a eu lieu le 6 décembre, sera présenté à la Community en janvier 2020.

Action :	Responsable	Échéance
Créer un groupe de travail	ACB & Community	XX/02/2020

## BRUcargo stages d'immersion

Pour stimuler une meilleure interaction entre les entreprises et la douane, ACB souhaite organiser un projet pilote pour les stages à BRUcargo. L'AGD&A a déjà organisé des stages similaires par le passé : <https://financien.belgium.be/sites/default/files/Customs/Over-de-AADA/Projecteneninitiatieven/Inleefstage/Concept%20inleefstages%20najaar%202019.pdf>.

Le but de ces stages est d'améliorer l'interaction entre les différentes parties et de donner aux stagiaires une vision plus large de leur spécialité. Nous pouvons nous baser sur les stages que la douane a déjà organisés dans le passé (voir lien). Le service concerné à l'AGD&A est le service Marketing.

Proposition lors de la Concertation régionale : organiser des sessions d'immersion au lieu de stages d'immersion.

Cette proposition est à l'étude au sein du groupe de pilotage qui se réunira pour la première fois le 6 mars 2020. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire via l'adresse mail :

[nele.declercq@aircargobelgium.be](mailto:nele.declercq@aircargobelgium.be)

Actions à entreprendre pour la conception de ce projet :

Action :	Responsable	Échéance
Contacter la douane pour approuver et définir les directives	ACB – AGD&A	2020
Participation des entreprises à un projet pilote	BRUcargo	2020
Définition du processus d'apprentissage/de la fréquence/ des tâches / ...	ACB / AGD&A / BRUcargo	2020

## Newsletter BRUcargo : Colonne Douane

La newsletter de BRUcargo contient chaque mois une Colonne Douane. L'AGD&A peut utiliser la Colonne Douane, en plus de la concertation régionale, comme moyen de communication pour les changements au sein de BRUcargo et la community peut poser ses questions via ce forum.

La newsletter BRUcargo est publiée chaque 3<sup>e</sup> semaine du mois. Les questions sont toujours traitées dans la newsletter suivante.

L'AGD&A annonce que les nouvelles sur le site web du Forum national peuvent être librement reprises.

Pour les questions ou notifications liées à la douane, vous pouvez envoyer un e-mail à : [nele.declercq@aircargobelgium.be](mailto:nele.declercq@aircargobelgium.be).

S'abonner à la newsletter ACB BRUcargo est possible via : [jordi.janssens@aircargobelgium.be](mailto:jordi.janssens@aircargobelgium.be).

## 4. Marchandises introduites : Comptabilité marchandises – DSDT

### Transfert entre les IST

Changement de l'intitulé « Réévaluation des agences IST » en « Transfert entre les IST »

La Douane locale soutient l'idée de la Freight Management App en cas de transfert de marchandises entre IST. Il n'y a toutefois pas encore eu d'approbation officielle en la matière. Le transfert entre les IST est un projet du Forum national GT Marchandises introduites. Vous trouverez davantage d'informations et les conditions via ce lien.

[https://www.naforna.be/nl/system/files/20190506\\_Bijlage\\_ppt\\_overbrenging\\_rto.pdf](https://www.naforna.be/nl/system/files/20190506_Bijlage_ppt_overbrenging_rto.pdf)

## 5. Groupe de travail E-commerce ACB

### Solution à court et long terme pour l'E-commerce de transit

Comme solution à **court terme**, la douane a approuvé l'extension de la zone douanière de Bierset (rayon de 10 km).

Remarque : la société destinataire doit être agréée en tant qu'opérateur.

La solution à **long terme** pour les GHA est de demander un certificat AEO et d'envoyer leurs envois aux IST. Si les entreprises peuvent prouver qu'elles demandent un certificat AEO, la solution à court terme s'applique jusqu'à ce que le certificat AEO soit approuvé par la douane.

### Vision 2021

#### Nouvelle réglementation TVA

La nouvelle réglementation TVA s'appliquera à partir de 2021, en supprimant l'actuel « seuil de 22 EUR ». En pratique, cela signifie qu'une déclaration doit être faite pour chaque expédition.

Outre la suppression du seuil de faible valeur, certains régimes spéciaux de TVA pour l'e-commerce B2C seront introduits, dont le plus important est le régime d'importation (IOSS, Import One Stop Shop) qui s'applique aux marchandises en provenance de pays tiers importées dans l'UE.

IOSS permet aux plateformes électroniques de déclarer et de payer la TVA due dans l'UE via une déclaration spéciale, pas au moment de l'importation.

Pour utiliser le régime IOSS, une plateforme doit demander un numéro d'identification TVA IOSS et facturer la TVA des États membres de l'UE sur les ventes en ligne. Une fois par mois, la plateforme électronique devra produire une déclaration mensuelle de TVA IOSS et payer la TVA.

L'utilisation du régime IOSS n'est pas obligatoire, mais si ce système n'est pas utilisé, l'entreprise devra s'inscrire à la TVA dans chaque État membre et payer la TVA dans le même État membre que l'État membre de consommation.

## Session d'information

Les services douaniers sont prêts à organiser des sessions d'information pour les entreprises en cas d'intérêt de la part de la community.

Par le biais d'une enquête, ACB a examiné s'il existe un intérêt au sein de la community.

Les résultats de l'enquête ont montré que les entreprises ont besoin de plus d'informations sur les sujets suivants :

- Commerce électronique / BE-Gate (22%)
- Brexit (20%)
- certificat AEO (18%)
- PLDA / ICS 2.0 (24%)

Source : Survey BRUcargo Customs Day- input 22 entreprises

Le 31 mars 2020, ACB organisera le BRUcargo Customs Day. Le matin, l'AGD&A et des entreprises privées donneront des présentations sur les sujets ci-dessus et l'après-midi, une session en petits groupes aura lieu où les entreprises auront la possibilité de poser leurs questions à des spécialistes en matière de douane.

## Brexit

La période de transition s'étend du 31/01/2020 à la fin de 2020

Cette période de transition sert à préparer les entreprises aux nouvelles règles.

La libre circulation des marchandises et des personnes continuera de s'appliquer pendant la période de transition.

Source : <https://www.vlaanderen.be/economie-en-ondernemen/brexit>

L'AGD&A est prête à organiser une réunion sur le Brexit où les différentes options seront discutées. Le Brexit sera l'un des sujets du Customs day le 31 mars.

## Divers

- Modifications de la garantie globale : <https://www.nafora.be/nl/nieuws/10102019-nota-doorlopende-zekerheid>
- Concertation régionale **27/03 au MR1 au lieu de MR 5.**